



Conseil scolaire
acadien provincial

RAPPORT DE REDDITION DE COMPTES

2024-2025

Juillet 2025

Table des matières

1. Introduction	3
2. Compte rendu annuel des réalisations pour 2024–2025	5
Unicité du CSAP	5
Bien-être	6
Construction identitaire	7
Leadership efficace	8
Pratiques efficaces basées sur des données probantes	9

1. Introduction

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), établi conformément à la Loi sur l'Éducation en Nouvelle-Écosse en 1996, offre aux enfants des parents ayants droit un programme d'enseignement en français langue première; administre tous les programmes d'enseignement en français langue première; s'assure que l'école publique dans laquelle est offert un programme d'enseignement en français langue première est connu comme « école acadienne »; possède des responsabilités additionnelles par rapport à celles normalement consenties à un centre d'éducation dans la province de la Nouvelle-Écosse :

- La promotion du programme d'enseignement en français langue première et la diffusion de l'information à son sujet;
- L'enrichissement de son matériel didactique d'information relatif à la culture acadienne;
- Dans le cadre de ses programmes d'enseignement, la promotion par des activités, de la culture acadienne et de la langue française.

En plus, le CSAP œuvre à l'élaboration des programmes d'études de français langue première en Nouvelle-Écosse et a été le premier conseil scolaire au Canada à développer ses propres programmes.

Le CSAP compte vingt-trois (23) écoles réparties dans l'ensemble de la province de la Nouvelle-Écosse. Le siège social est situé à La Butte et les trois (3) bureaux régionaux sont localisés à Petit-de-Grat, à Dartmouth et à La Butte.

Le CSAP a pour mission d'offrir une éducation en français de première qualité en tenant compte de son mandat culturel (adoptée le 4 mai 2019).

	Rapport de reddition de comptes pour 2024–2025	
	N° de version : 1	Ébauche : Juillet 2025

L'année scolaire 2024-2025 marque un tournant important pour le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP). Guidés par une vision renouvelée et les fondements de notre nouveau plan stratégique, nous avons posé des gestes concrets pour soutenir la réussite des élèves, renforcer l'engagement des familles et appuyer notre personnel.

Nos efforts en matière de littératie commencent à porter fruit. Grâce à une stratégie ciblée, à des appuis accrus et à une mobilisation à tous les niveaux, les résultats des élèves se stabilisent et amorcent une progression encourageante. Nous avons véritablement entamé un virage positif.

Par ailleurs, la rétention des élèves qui quittent le CSAP pour un Centre régional d'éducation a connu une hausse remarquable de 23 %, témoignant de la confiance renouvelée envers nos écoles et de l'impact direct de nos actions ciblées.

Pendant l'année scolaire 2023-2024, nous avons formé l'ensemble du personnel du leadership scolaire dans les pratiques de l'enseignement efficace. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous poursuivons cette pratique en élargissant la formation aux enseignants de salle de classe. Les pratiques pédagogiques, qui sont au cœur de notre démarche, jouent un rôle clé dans la réalisation des objectifs de notre plan stratégique 2024-2030. Ainsi, notre objectif est que l'ensemble du personnel enseignant et du leadership soit formé d'ici 2030, afin d'assurer une cohérence et une qualité continues dans nos pratiques pédagogiques à tous les niveaux.

Cette année a également été marquée par la mise en place de plusieurs outils structurants : un guide d'accueil pour le personnel enseignant, un cadre pour l'innovation pédagogique, un outil de référence et un document d'appui pour la mise en oeuvre de l'enseignement efficace, ainsi que des documents d'appui pour soutenir la réussite en littératie. Ces ressources consolident notre vision commune et préparent le terrain pour les années à venir.

	Rapport de reddition de comptes pour 2024–2025	
	N° de version : 1	Ébauche : Juillet 2025

2. Compte rendu annuel des réalisations pour 2024–2025

UNICITÉ DU CSAP

Le CSAP a activement défendu ses droits et promu son identité distinctive en Nouvelle-Écosse. Sa participation à la cérémonie de proclamation liée à la nouvelle Loi sur le Conseil scolaire acadien provincial reflète son engagement à se conformer à un cadre législatif qui protège et valorise les droits des francophones en matière d'éducation en Nouvelle-Écosse. La poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur le Conseil scolaire acadien provincial assure que chaque aspect de cette loi soit intégré de manière fluide au sein de l'organisation, tout en garantissant que les droits des élèves et des parents soient respectés et valorisés, et en renforçant la gouvernance et la structure administrative du CSAP.

Le CSAP renforce son rôle de leader en éducation francophone à travers un engagement soutenu auprès de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS), en participant activement aux rencontres et discussions stratégiques. Par ailleurs, sa présence aux congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) illustre son implication dans les grandes conversations sur l'éducation en français à l'échelle nationale. En accueillant des événements d'envergure tels que le Regroupement national des directeurs généraux en éducation (RNDGE) et les rencontres de l'ACCCS, le CSAP affirme son rôle mobilisateur et contribue à renforcer la visibilité de l'éducation en français en Nouvelle-Écosse et au Canada.

Le CSAP a complété une première ébauche du processus visant la création, le remplacement ou l'agrandissement d'une école de langue française au CSAP. Un document de référence intitulé « De l'idée à la concrétisation » est en cours d'élaboration en collaboration avec la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE).

BIEN-ÊTRE

Le sentiment d'efficacité personnelle, reconnu comme un levier de réussite et de bien-être, demeure au cœur des priorités du CSAP. Celui-ci valorise la confiance en soi des élèves et du personnel, essentielle pour atteindre des objectifs et s'adapter aux défis.

Les secteurs responsables de la mise en place d'un milieu de travail bienveillant, inclusif et équitable ont été identifiés. Un plan d'action est en cours d'élaboration afin d'encadrer les initiatives dans ce domaine et d'accompagner les directions d'école et leurs équipes.

Un comité de travail dédié à l'établissement d'environnements d'apprentissage bienveillants a été mis sur pied. En collaboration avec des chercheurs, ce comité veille à l'adoption d'approches fondées sur des données probantes, favorisant la sécurité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance de chaque élève.

Le CSAP a amorcé une démarche visant à favoriser une mentalité de croissance chez le personnel, en misant sur l'engagement, l'apprentissage continu et la capacité d'adaptation. Un partenariat avec un expert appuie cette approche, en cohérence avec la mise en place d'un cours sur l'enseignement efficace en contexte francophone minoritaire et le partage du guide d'accueil pour le personnel enseignant.

Le CSAP réaffirme que la création d'un environnement scolaire sain repose sur une responsabilité partagée entre les élèves, le personnel scolaire, les familles et la communauté. Cette vision collaborative vise à renforcer les liens entre les acteurs du système éducatif et à instaurer un climat propice à l'apprentissage et au développement personnel.

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Le CSAP a déployé une stratégie intégrée de littératie dans toutes les matières. Des dépistages ont été réalisés pour guider les interventions, et des projets tels que les boîtes à livres communautaires, des concours et des cercles de lecture ont encouragé l'amour de la lecture en français.

Les élèves ont été invités à s'impliquer dans des initiatives communautaires et francophones, notamment à travers des événements artistiques et socioculturels tels que Les étoiles et Autour du feu. Le Comité consultatif jeunesse a aussi contribué à des réflexions sur des enjeux actuels par la création de contenus et l'organisation de présentations.

Un comité FRANCO provincial a vu le jour et celui-ci élabore actuellement un guide pour le personnel afin de les outiller dans la promotion de l'utilisation de la langue. Cela s'insère dans une démarche qui va mettre en avant plan le mandat de nos écoles pour accompagner les élèves dans leur cheminement identitaire.

Le développement du guide « Mon enfant apprend à lire, que faire pour l'aider? » (toujours en ébauche) a renforcé la participation des familles. Le CSAP continue de valoriser la collaboration avec les partenaires communautaires dans le soutien à l'éducation en français.

Le directeur général a participé à l'ouverture officielle de l'École Belle-Baie, soulignant l'engagement du CSAP envers le développement de l'éducation en français.

LEADERSHIP EFFICACE

Des comités ont été formés pour réfléchir à la relève et définir un leadership pédagogique adapté au contexte francophone minoritaire. Des formations ont été proposées pour soutenir l'innovation et le pilotage du changement organisationnel.

L'année a été marquée par l'élaboration et la mise en place de ressources structurantes visant à appuyer les orientations du système : un guide d'accueil et d'accompagnement du nouveau personnel, un cadre de référence pour l'innovation pédagogique, un outil de soutien à l'enseignement efficace, ainsi que des documents ciblés en appui à la réussite en littératie. Ces ressources viennent consolider notre vision institutionnelle et jeter les bases d'une progression cohérente et durable.

Le CSAP collabore étroitement avec ses partenaires provinciaux et nationaux afin d'amorcer le développement d'un programme structuré de planification de la relève pour les postes au sein de l'équipe administrative. Cette démarche s'inscrit dans une volonté à long terme d'assurer la continuité du leadership et de soutenir la croissance organisationnelle.

	Rapport de reddition de comptes pour 2024–2025	
	N° de version : 1	Ébauche : Juillet 2025

PRATIQUES EFFICACES BASÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES

Le CSAP a lancé un nouveau programme de soutien à l'insertion professionnelle pour les nouveaux membres du personnel enseignant encadrés/accompagnés par l'équipe des enseignant(e)s expert(e)s en accompagnement de l'innovation pédagogique.

Des formations ont été offertes sur Évaluation de la menace et du risque de violence (EMRV) par l'organisation NACTATR « North American Center for Threat Assessment and Trauma Response ». Elles ont, entre autres, permis de favoriser une compréhension commune du Code de conduite provincial, étant précurseur de l'harmonisation des pratiques à l'échelle du CSAP.

Le CSAP a mis en place des pratiques pédagogiques appuyées par la recherche. Des partenariats avec des chercheurs et des programmes novateurs ont émergé pour répondre aux besoins des élèves et enrichir les parcours scolaires.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique, une réflexion approfondie a été amorcée par l'équipe pédagogique. Cette démarche comprend l'analyse de données variées, dans le but d'établir des fondations solides favorisant durablement la réussite et le bien-être des élèves.

Le CSAP a poursuivi ses efforts pour relever les enjeux liés au transport scolaire, en cherchant des solutions qui garantissent l'accessibilité et la fiabilité des services pour tous les élèves. Cette démarche comprend l'évaluation et l'optimisation des systèmes de suivi, une collaboration étroite avec Transco pour réduire les retards, ainsi que la mise en place d'un système de géolocalisation publique.